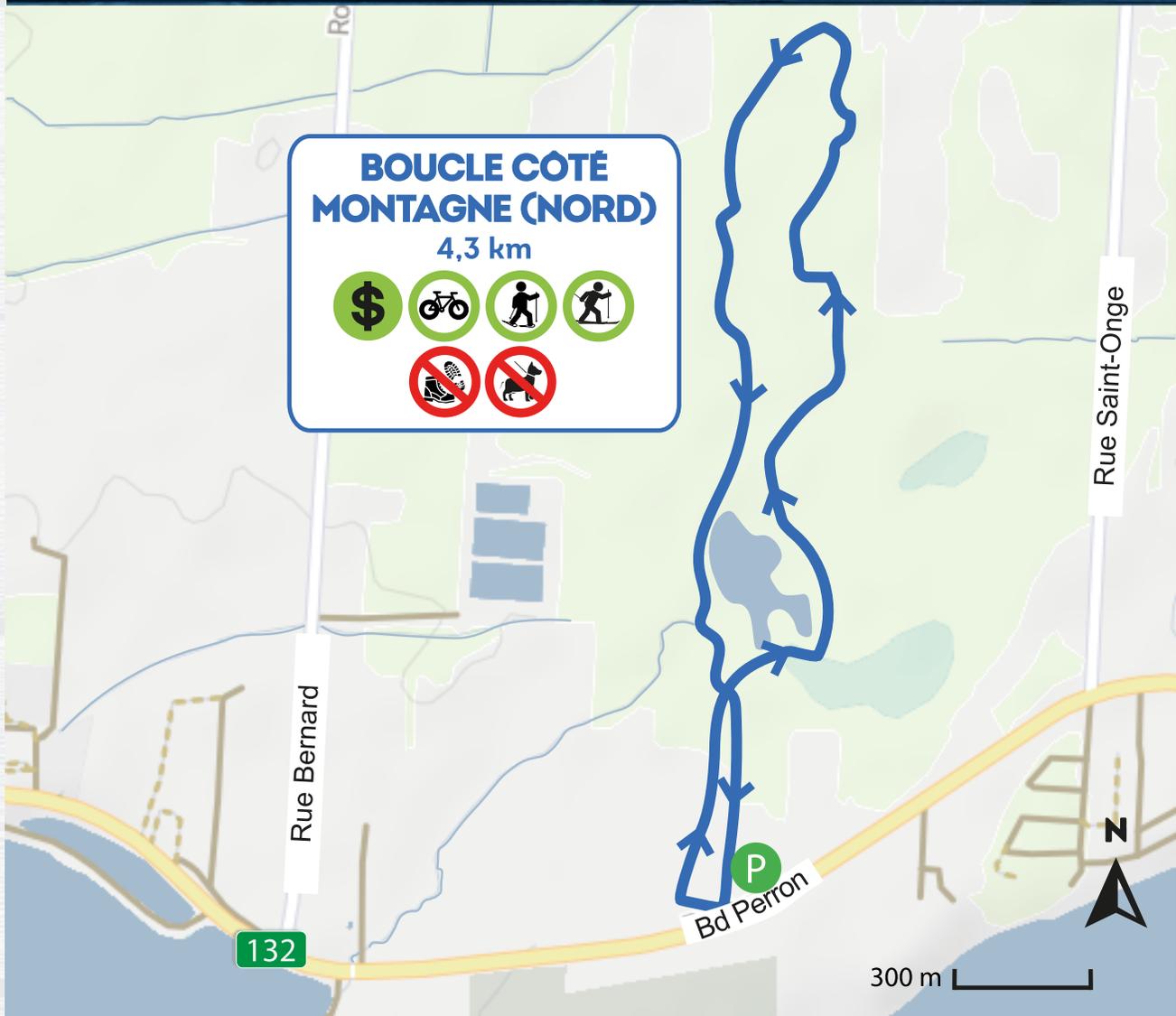


SENTIERS HIVERNAUX SECTEUR DU GOLF



Légende de la carte

 **LAISSEZ-PASSER
HIVERNAL REQUIS**

Disponible sur carletonsurmer.com, au chalet des Arpents verts et à l'hôtel de ville, le laissez-passer donne accès au réseau de sentiers des Arpents verts et du golf.

 Fatbike

 Raquettes

 Ski de fond nordique (non tracé)

 Bottes interdites

 Chiens interdits même en laisse

 Stationnement

J'en profite sans laisser de trace!

Les sentiers hivernaux sont ouverts au public grâce à une collaboration entre les propriétaires de terrains privés, les bénévoles, la Corporation du mont Saint-Joseph et la Ville de Carleton-sur-Mer.

En tout respect

Quand la profondeur de vos traces brise le sentier, remettez cette sortie à une prochaine fois!

- Restez dans les sentiers tracés.
- Ramassez vos déchets et ceux de vos animaux.